

Semaine de l'économie hétérodoxe

**L'enseignement de l'économie à l'université :
les limites de la pensée unique**

Sylvie Morel
Département des relations industrielles
Université Laval

Québec, 19 novembre 2013

Introduction

Les limites de la « pensée unique »

1. L'enseignement et la recherche – de l'économie à l'université, ie dans les départements de « sciences économiques » traduit-il la richesse théorique de la discipline de l'économie ?

Cela est loin d'être le cas : une grande diversité de courants mais une pensée dominante (« orthodoxe ») en économie

2. Pourquoi cela pose-t-il problème ? Quelles limites cette situation entraîne-t-elle ?
 - absence de pluralisme : sens critique insuffisamment développé
 - enjeu lié à la compréhension des faits économiques : telle qu'enseignée actuellement, la discipline de l'économie offre des grilles de lecture insatisfaisantes pour comprendre la complexité des faits économiques et trouver des solutions appropriées aux problèmes majeurs de notre temps
 - pensée unique : pauvreté des solutions, en particulier en termes de politiques publiques (analyse et menu trop étroits), car choix d'un cadre théorique a de grandes *implications aux niveaux de la conception du fonctionnement de l'économie et des politiques publiques*

Plan de la présentation

Introduction

1. L'enseignement de l'économie à l'université : quels problèmes ?

1.1 Orthodoxie vs hétérodoxie

1.2 La pensée économique : une diversité de courants théoriques

2. De quelques mouvements de contestation

2.1 En France et au-delà

2.2 Au Québec

3. Des courants économiques ignorés dans les départements d'économie : deux exemples

3.1 L'institutionnalisme américain des origines

3.2 L'économie féministe

Conclusion

1. L'enseignement de l'économie à l'université : quel problème ?

« Nous pensons que l'hégémonie absolue acquise aujourd'hui, dans nos institutions de recherche et d'enseignement, par le paradigme néo-classique, est un obstacle à la réflexion collective et, même plus, qu'elle est l'obstacle premier qu'il s'agit en priorité de combattre. Elle conduit à un dangereux appauvrissement du discours économique. La crise contemporaine nous en offre l'illustration la plus exemplaire, la moins dénuée d'ambiguïté. L'aveuglement des économistes qu'elle a porté au grand jour, leur incapacité, non pas seulement à prévoir la crise, mais même à simplement la considérer comme plausible, est, à nos yeux, la conséquence directe de cette situation hégémonique. Elle en manifeste pleinement la dangerosité extrême.

Un échec d'une telle ampleur montre à l'envi que notre communauté ne se porte pas bien. Il est d'autant plus perturbant que l'économie passait jusqu'à la crise pour être la seule discipline au sein des sciences sociales à pouvoir prétendre au statut de science véritable. À l'évidence, nous ne ferons pas l'économie d'une réflexion sur le statut de notre discipline »

A. Orléans, 2010, président de l'Association Française d'Economie Politique,

repris partiellement dans *Le Monde*, Point de vue du 13 février 2010, sous le titre : « A quoi servent les économistes... surtout s'ils pensent tous la même chose ? ».

1.1 Orthodoxie vs hétérodoxie

une **approche théorique est aujourd'hui dominante** dans la discipline de l'économie : l'approche « néo-classique » (NC)

- apparue à la fin du 19^e siècle
- s'est ensuite développée jusqu'à nos jours, par mouvements successifs (d'où la complexité de ce courant) et souvent en réaction aux critiques
- l'essentiel de ce qui se fait en économie dans le monde académique (enseignement et recherche) depuis plus d'un siècle :
pour la grande majorité des économistes, la « science économique » (ou l'« économique ») se limite à cette seule école de pensée =
une véritable « **orthodoxie** » ou encore de « **pensée unique** » en **économie**

orthodoxie (*droit-opinion*)

1. La « science économique » : une science des choix : « *La science économique est la science qui étudie le comportement humain en tant que relation entre des fins et des moyens rares qui ont des usages alternatifs* » (Robbins 1935 : 16).

rareté des ressources (ou des moyens) ; besoins des êtres humains sont illimités (les fins).

Le « problème économique » = trouver une solution à un **problème de rareté**.

2. Le sujet économique : « agent économique » (l'*homo œconomicus*)

les agents économiques sont postulés comme étant **libres ; équivalents et égaux ; rationnels** :
le **postulat de rationalité** = comportement **d'optimisation**

Consommateur « maximise » son utilité (contraintes de budget), le producteur son profit (contraintes de coûts de production et de prix de vente de ses produits)

3. Un raisonnement basé sur la déduction (*hypothético-déductif*) : la méthode d'analyse: les problèmes économiques sont traités selon un mode de raisonnement allant du « général au particulier » : d'un corps donné d'hypothèses générales tirées d'un « modèle économique » sont tirées des inférences (des implications) au sujet d'un événement que l'on cherche à expliquer.

4. Démarche de recherche : recours à la **formalisation mathématique**.

avec le temps, l'approche NC devenue, de façon prédominante, synonyme de formalisme mathématique, réduisant ainsi le champ des propositions et des construits analytiques à l'unique matériau susceptible de se prêter à un tel traitement

5. Approche essentiellement statique : construite autour de la notion d'équilibre « équilibre partiel » ou « équilibre général » (Guerrien, 1989).

6. La coordination des activités économiques, ou des décisions individuelles, est assurée par le « marché » : une régulation automatique

7. Approche de l'économie comme « fait de nature » : le fonctionnement de l'économie obéit à des « lois économiques » (nécessaires, immuables, universelles, harmonieuses) : l'économie comme ordre de faits naturellement autorégulé (« Laissez faire, laissez passer »)

Guerrien, Bernard. 1989. *L'économie néo-classique*. Paris : Éditions La Découverte.

- **Hétérodoxie (*autre-opinion*)**

Malgré la domination de ce courant en économie à l'université, il existe, en réalité, une grande diversité d'approches théoriques alternatives à ce courant dominant :

qualifiées d'« hétérodoxes » tout simplement parce qu'elles s'opposent à l'approche NC : pas sur des points de détail, mais sur des éléments fondamentaux d'ordres méthodologique et conceptuel

- L'emprunt au lexique théologique n'est pas fortuit
l'« économicisme », c'est-à-dire le fait de donner préséance à l'économie dans nos sociétés, conformément à la vision idéale de la « société de marché » de l'approche dominante, est devenu un « mythe culturel au statut quasi-religieux » (Jennings 1993 : 124)

Jennings, Ann L. 1993. "Public or Private? Institutional Economics and Feminism". In M. A. Ferber and J. A. Nelson (eds.). *Beyond Economic Man, Feminist Theory and Economics*, Chicago: The University of Chicago Press, p. 124.

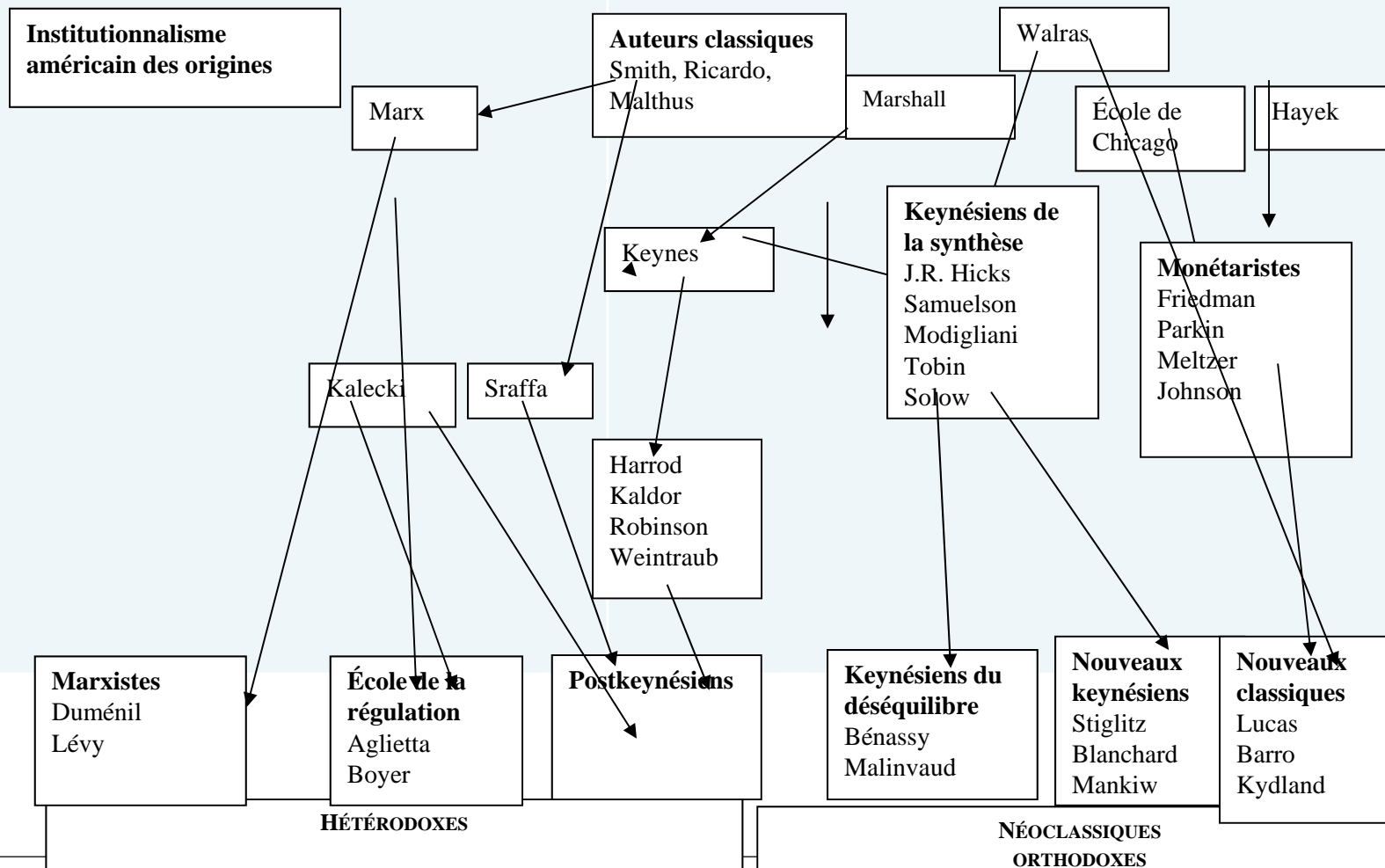
1.2 La pensée économique : une diversité de courants théoriques

- 16^e s. - 17^e s. : le mercantilisme
- 18^e siècle : la physiocratie
- 1776 – 1848 : l'école classique
- (mi-19^e s.) 1870 – 1970 : **le marxisme**
- (début années 1870) 1940 - 1975/80 à aujourd'hui : l'école néo-classique
- (Fin 19^e s.- 1^{ère} moitié 20^e s) années 1910 - 1935 : **l'institutionnalisme américain**
- (1936) Les années 1945 – 75 : **le keynésianisme et le post-keynésianisme**
- Le keynésianisme de la synthèse (« keynésianisme hydraulique »)
- (années 1930) 1975 à aujourd'hui : Les économistes autrichiens (F. A. Hayek)
- Les années 1970 : Le monétarisme (NC)
- Les années 1980 – à aujourd'hui : **théorie de la régulation ; théorie des conventions**
- Les années 1975/80 – à aujourd'hui : les nouveaux classiques (NC)
l'économie féministe ; l'économie écologique, le renouveau marxiste, etc.

(entre parenthèses : leur moment d'apparition ; après les parenthèses: leur période d'influence) ; soulignés : courants classique et néo-classique ; en gras : courants hétérodoxes)

Tiré de : Lavoie, Marc. 2004. *L'économie postkeynésienne*. Paris : La Découverte, collection Repères, p. 9. Le courant de l'institutionnalisme américain des origines a été ajouté au schéma de l'auteur

Quelques grands courants de l'histoire de la pensée économique
Filiation des écoles en macroéconomie



Théorie économique et doctrine

« Les années soixante-dix marquent [...] le passage généralisé de l'interventionnisme keynésien qui a marqué les trois décennies de l'après-guerre, à un libéralisme de plus en plus radical qui remet en question tous les acquis sociaux des dernières décennies. Ce libéralisme est étayé, sur le plan théorique, par un discours économique monolithique, posant l'économie comme un organisme naturel mû par les lois du marché, au même titre que le système solaire par les lois de la gravitation ».

Gilles Dostaler, entrevue réalisée en 1995 (co-fondateur et ex-président de l'Association d'économie politique (AEP))

La domination d'un seul courant dans la discipline de l'économie a des implications aux niveaux de la **conception du fonctionnement de l'économie** et des **politiques publiques**. A ce dernier niveau, le cadre néo-classique est mobilisé pour **justifier des positions régressives** dans les débats de politiques publiques.

« pensée économique dominante » : dissocier 2 niveaux de discours

- 1) **la doctrine économique**, l'idéologie :
 - but : proposer des directives de politiques économiques allant dans le sens d'un anti-interventionnisme d'État (déréglementation, privatisation, individualisation des risques, etc.)
 - associer la pensée dominante au **néolibéralisme** renvoie à ce niveau doctrinal
- 2) **la théorie économique**, la « science économique »
 - but : expliquer les phénomènes économiques
 - associer la pensée dominante à l'approche **néoclassique** et aux différents courants qui la composent, se situe à ce niveau
- **Doctrine et science sont cependant étroitement liées**, agissant l'une sur l'autre de manière réciproque :
par ex. la science agit sur la doctrine, notamment « en donnant la force de ses lois aux arguments doctrinaires » (Hugon 1945 : 13) ;
usage politique de la « science économique » : ex. : Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques (2010)

Hugon, Paul. 1945. *Les Doctrines économiques*, Montréal, Bibliothèque économique et sociale.

2. De quelques mouvements de contestation

2.1 En France et au-delà

1995 *Appel des économistes pour sortir de la pensée unique*

300 économistes, pour la plupart chercheurs et universitaires, signent cet appel :

« Lassés d'entendre le discours dominant selon lequel « les lois inexorables de l'économie mondialisée » interdisent tout autre choix de société, ils ont voulu ouvrir un nouvel espace de débat public sur la politique économique, insistant sur sa dimension politique trop souvent gommée derrière la dimension technique. Ces économistes ont ainsi renoué avec la tradition de l'économie politique critique, aujourd'hui trop méconnue ou négligée » ;

Appel des économistes pour sortir de la pensée unique. 1997. *La monnaie unique en débat*. Paris, Syros, p. 9.

2000 *Mouvement des étudiants pour la réforme de l'enseignement de l'économie*

(printemps 2000) mouvement s'est ensuite étendu ailleurs en Europe et aux États-Unis

Lettre ouverte des étudiantes et étudiants français en économie

publiée dans *Le Monde* du 17 juin 2000 et signée par près d'un millier d'étudiant-e-s ainsi que plusieurs dizaines d'enseignantes et enseignants en seulement un mois

1. Sortons des mondes imaginaires

La plupart d'entre nous a choisi la filière économique afin d'acquérir une compréhension approfondie des phénomènes économiques auxquels le citoyen d'aujourd'hui est confronté. Or, l'enseignement tel qu'il est dispensé - c'est-à-dire dans la plupart des cas celui de la théorie néo-classique ou d'approches dérivées - ne répond généralement pas à cette attente. En effet, si la théorie se détache légitimement des contingences dans un premier temps, elle effectue en revanche rarement le nécessaire retour aux faits : la partie empirique (histoire des faits, fonctionnement des institutions, étude des comportements et des stratégies des agents...) est quasiment inexistante. Par ailleurs, ce décalage de l'enseignement par rapport aux réalités concrètes pose nécessairement un problème d'adaptation pour ceux qui voudraient se rendre utiles auprès des acteurs économiques et sociaux.

2. Non à l'usage incontrôlé des mathématiques

L'usage instrumental des mathématiques semble nécessaire. Mais le recours à la formalisation mathématique, lorsqu'elle n'est plus un instrument mais devient une fin en soi, conduit à une véritable schizophrénie par rapport au monde réel. La formalisation permet par contre de construire facilement des exercices, de "faire tourner" des modèles où l'important est de trouver "le bon" résultat (c'est à dire le résultat logique par rapport aux hypothèses de départ) pour pouvoir rendre une bonne copie. Ceci facilite la notation et la sélection, sous couvert de scientificité, mais ne répond jamais aux questions que nous nous posons sur les débats économiques contemporains.

3. Pour un pluralisme des approches en économie

Trop souvent, le cours magistral ne laisse pas de place à la réflexion. Parmi toutes les approches en présence, on ne nous en présente généralement qu'une seule, et elle est censée tout expliquer selon une démarche purement axiomatique, comme s'il s'agissait de LA vérité économique. Nous n'acceptons pas ce dogmatisme. Nous voulons un pluralisme des explications, adapté à la complexité des objets et à l'incertitude qui plane sur la plupart des grandes questions en économie (chômage, inégalités, place de la finance, avantages et inconvénients du libre-échange, etc.).

- Source : <http://mouv.eco.free.fr/mouvement/tmouvement.htm> ; consulté en novembre 2005.

« La diffusion de la lettre a été, dès le départ, facilitée par l'accueil favorable des media : Le Monde du 21 juin 2000 a en effet consacré une page entière à cet événement, recueillant les réactions d'économistes réputés comme Edmond Malinvaud, Jean-Paul Fitoussi ou Daniel Cohen. Par la suite, de nombreux titres de presse, radios,... se sont intéressés à notre mouvement. Une lettre de soutien a été signée par plus de 200 enseignants du supérieur (en économie). Nous avons reçu en outre de nombreux messages de soutien de la part d'étudiants et d'enseignants du monde entier » (<http://www.autisme-economie.org/article1.html>).

Le terme autisme : « c'est à l'étranger qu'il a fait florès, en particulier avec la parution dès septembre 2000 d'une lettre d'information électronique d'économie « post-autiste » en anglais » (voir www.paecon.net) : [Real-World Economics Review](http://www.paecon.net)

2009 : Association française d'économie politique (AFEP), en réaction à « l'orientation académique et intellectuelle » qu'a prise la discipline.

« Le constat est désormais préoccupant et signifie à plus ou moins brève échéance la fin du pluralisme dans la pensée économique et, par là même, l'absence de tout débat économique »

600 membres

« la principale cause d'extinction du pluralisme, indispensable à la vitalité créatrice, était à chercher du côté du recrutement et de la carrière des économistes, et singulièrement des "professeurs" d'université.

En effet, les "professeurs" (que l'on distingue hiérarchiquement des "maîtres de conférences") sont les cadres de la profession, et assurent donc logiquement l'essentiel des directions des masters, des thèses et des écoles doctorales. Ils sont les rouages essentiels de la reproduction du champ de la discipline. Or ils sont aujourd'hui presque tous issus d'un même courant théorique ».

Recrutement des professeurs de sciences économiques depuis 2000 : *La fin du pluralisme en pratique : L'alerte de l'AFEP s'appuie maintenant une véritable étude sur le recrutement des professeurs de sciences économique depuis 2000... Sans appel !*

« Selon un recensement établi par l'association, en dix ans, de 2000 et 2011, l'université a renouvelé près de la moitié du corps des professeurs d'économie (209 nouveaux professeurs d'économie, sur un « stock » de 558). Après avoir étudié le CV, les thèmes de recherche et la méthodologie de ces nouveaux professeurs, l'AFEP conclut que « 84,2 % dédient leur recherche au courant dominant de la science économique. 5,3 % sont plutôt des historiens de la pensée économique et 10,5 % restants sont hétérodoxes »

- <http://www.assoekonomiepolitique.org/spip.php?article503&lang=fr>

2010 Les économistes atterrés : ont publié à l'automne un [Manifeste d'économistes atterrés](#), dans lequel ils font une présentation critique de dix postulats qui continuent à inspirer chaque jour les décisions des pouvoirs publics partout en Europe, malgré les cinglants démentis apportés par la crise financière et ses suites, et face auxquels ils mettaient en débat vingt-deux contre-propositions.

2006 The International Initiative for Promoting Political Economy (IIPPE)

créée dans le but de promouvoir l'économie politique. Il s'agit :

- de développer l'économie politique marxiste,
- de maîtriser et critiquer le courant dominant,
- de s'engager de manière critique et constructive avec les alternatives hétérodoxes,
- d'évaluer et approfondir les liens de l'économie politique avec les autres sciences sociales,
- de militer tant sur le plan de l'élaboration programmatique que du soutien aux mouvements progressistes.

2. De quelques mouvements de contestation

2.2 Au Québec

Milieu des années 1970

(1976) : des étudiants d'économie font grève à l'UQAM sur les enjeux concernant l'enseignement de l'économie : parmi les revendications : l'embauche d'un 2e professeur apte à enseigner l'économie marxiste.

Déclenchée en février 1976, elle se solda par une victoire et amorça le processus menant au transfert du module en sciences humaines et à la révision des programmes de baccalauréat et de maîtrise.

Colloque étudiant à Trois-Rivières (3-4-5 mars) sur l'enseignement de l'économie. *Interventions critiques* no 1 (juin 1978).

1979-1980 : demandes : avoir des enseignements en histoire de la pensée économique dès la première année du bac. et lire les auteurs dans le texte (et non par des interprétations risquant d'être biaisées)

1980 Fondation de l'Association d'économie politique (AEP) :

Un de ses objectifs : « regrouper économistes et autres chercheurs et intervenants intéressés à mettre en commun leurs analyses et leurs réflexions sur les problèmes contemporains, dans une perspective qui déborde le cadre tant de la science économique orthodoxe que des autres disciplines des sciences sociales refermées sur elles-mêmes »

2008 Publication de la déclaration *Pour une autre vision de l'économie* (14 p.)

http://www.economieautrement.org/IMG/pdf/Pour_une_autre_vision_de_l_economie-4.pdf

Nous y affirmions que « le défi le plus fondamental qui se pose aujourd'hui à nous est de revivifier le pluralisme dans le discours économique, en redonnant droit de cité aux conceptions économiques qui offrent une alternative au courant dominant en économie » a récolté l'appui, au printemps 2008, de plus de 1 260 citoyennes et citoyens du Québec, dont plus de 150 économistes.

2009 : création et mise en ligne du site *Économie autrement* (dans la foulée) : un collectif, composé d'économistes de provenance variées, s'est constitué, afin de développer le projet de ce site.

+ :

- Institut de recherche en économie contemporaine (IREC)
- Institut de recherche et d'information socio-économiques (IRIS)
- Éditions vie économique (EVE)

3. Des courants économiques ignorés dans les départements d'économie : deux exemples

Deux façons de représenter l'économie pour distinguer les théories économiques entre elles

La coupure fondamentale entre les économistes et ce, depuis le 18^e siècle, s'opère au niveau de la représentation de ce qu'est l'économie : un « **fait de nature** » ou un « **fait institué** » (Gislain 2003)

Comprendre l'économie passe donc par sa **dénaturalisation**. Ce qui semble une donnée incontournable se révèle alors, comme tout construit social, contingent et relatif, historiquement daté et évolutif.

- Gislain, Jean-Jacques. 2003 « L'émergence de la problématique des institutions en économie ». *Cahiers d'économie politique*, L'Harmattan, 2003, no 44, p. 19-50.

3.1 L'institutionnalisme américain des origines : J. R. Commons

comment « **dénaturaliser** » notre vision de l'économie, ie sortir de la problématique des « lois naturelles économiques » ?

On redécouvre la richesse de son système théorique et l'intérêt de sa vision de l'institutionnalisme : conjoncture théorique et économique offre une occasion de réévaluer positivement son œuvre (ex. : crise, compréhension de l'entreprise et de l'économie monétaire ; questions éthiques ; responsabilités de l'entreprise ; démocratie économique)

conception de l'économie comme « fait social institué »
concepts et méthodologie différents

Ruptures méthodologiques : pragmatisme (“premier grand mouvement philosophique authentiquement américain”, naquit vers 1870 à Cambridge, au Massachusetts) : qui marque une rupture radicale

objectif de la théorie économique : expliquer vs prédire (NC)

rôle des valeurs dans la connaissance ou lien entre le « positif » et le « normatif »

mode de raisonnement : basé sur l'abduction et non sur la déduction (NC)

type d'approche : évolutionnaire (conception processuelle) et non statique (NC)

sujet de l'action économique ou la théorie de l'action

* Commons, John. R. 1934. *Institutional Economics. Its Place in Political Economy*. New Brunswick/London, Transaction Publishers, 2 Vol. (1990).

* <http://interventionseconomiques.revues.org/1193>

3.1 L'institutionnalisme américain des origines : J. R. Commons

La théorie économique est une science sociale. Son objet n'est pas la relation des êtres humains aux choses matérielles (typique de l'économie NC) mais des êtres humains entre eux :

- « *Si le sujet de l'économie politique n'est pas seulement les individus et les forces de la nature, mais les êtres humains gagnant leur vie les uns à partir des autres par des transferts mutuels de droits de propriété, c'est alors vers le droit et l'éthique qu'il faut se tourner pour saisir les aspects critiques de cette activité humaine* » (Commons 1934 (1990) : 57).

la relation des êtres humains entre eux, interagissant dans le cadre des *institutions* de régulation de la *propriété*, *institutions* relatives dans le temps et dans l'espace.

définition de l'économie fait émerger les dimensions interactionnelle, juridique et éthique de l'économie.

donne une place centrale au conflit et aux rapports de pouvoir qui fondent les rapports d'appropriation, de même qu'à l'interdépendance humaine : en mettant l'accent sur l'échangeabilité, non pas des choses, mais des droits de propriété, l'analyse économique porte désormais sur l'évaluation de la conduite souhaitable des êtres humains en société, c'est-à-dire l'éthique :

« *(l)e contrôle légal n'est pas seulement une quantité économique, c'est le contrôle du comportement futur des individus desquels les dimensions de cette quantité économique dépendront* » (Commons 1934 (1990) : 87).

- « Cette conception de la théorie économique, orientée sur le contrôle légal des « marchandises, du travail ou de toute autre quantité économique » qui donne des droits sur les comportements des autres, s'articulerait tout à fait avec les analyses féministes qui théorisent les rapports sociaux de sexe comme « relations d'appropriation » (Guillaumin 1978) » (Morel 2007 : 23)
- Guillaumin, Colette. 1978. « Pratique du pouvoir et idée de Nature », *Questions féministes*, 2/3.
- Morel, Sylvie. 2007. « Pour une « fertilisation croisée » entre l'institutionnalisme et le féminisme », *Nouvelles questions féministes, Perspectives féministes en sciences économiques*, vol. 26/2, p. 12-28.

La rareté, non pas un fait de nature mais le résultat de l'institution de la propriété, régule, au-delà de la distribution des richesses, les droits d'accès futur aux marchandises

- Une autre théorie de l'action : **individu est construit différemment et inséré différemment dans la société** : agi par les « institutions », mais créateur des « institutions »
- L'« institution » remplace la représentation théorique axée sur le marché (Gislain 2003)
- L'économie marchande est conçue comme une **économie de transferts de droits de propriété**, le conflit capital-travail qui caractérise la société salariale se transformant avec les formes changeantes des relations de propriété
- La connaissance économique doit s'ancrer dans **l'expérience humaine** et se centrer sur les processus de transformation des institutions pour que la variété et la dynamique de changement des contextes dans lesquels se déroule l'action économique soient évaluées. (Gislain, 2003 : 2).
- Gislain, Jean-Jacques. 2003. *op. cit.*

• 3.2 L'économie féministe*

- L'économie féministe est aujourd'hui un **champ de recherche d'envergure**. Elle a connu un grand essor, en particulier, depuis les années quatre-vingt-dix : l'économie féministe est le champ de la théorie économique qui porte sur la situation différenciée des femmes par rapport aux hommes dans l'économie, situation marquée par des inégalités s'exerçant au détriment de ces dernières.
- C'est ainsi qu'en 1992, est formellement née l'**Association internationale pour l'économie féministe (AIEF)** (*International Association for Feminist Economics (IAFFE)*), en tant qu'association à but non lucratif vouée à l'avancement de la recherche féministe portant sur les questions économiques.
- Un autre objectif de l'AIEF est « d'éduquer les économistes et les (membres d'autres disciplines) sur les points de vue féministes touchant les questions économiques ».
- **Environ 600 membres répartis dans 64 pays**. Même si la majorité des membres de cette association sont des économistes, celle-ci est ouverte à des universitaires issus d'autres disciplines, aux étudiants et étudiantes, à des féministes militant dans des associations ainsi qu'aux femmes et hommes politiques.
- De la sorte, l'AIEF, créée pour servir d'espace de construction, de discussion et de promotion d'une économie féministe, cherche à contribuer « au renforcement des liens entre les féministes qui évoluent dans différents domaines » (Aguiar, Raaber, 2011).
- En 1997, l'AIEF s'est vue octroyer, en tant qu'organisation non gouvernementale, le statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations-Unis (ONU).

Morel, Sylvie. 2011. « L'économie féministe : quelques éléments de présentation », site *Économie autrement* ; <http://www.economieautrement.org/spip.php?article194>

Aguiar, Diana, Raaber, Natalie. 2011. « Jeter des ponts pour transformer le pouvoir économique », l'Association pour les droits de la femme et le développement, 05 août ; <http://www.awid.org/fre/Actualites-et-Analyses/Dossier-du-Vendredi/Jeter-des-ponts-pour-transformer-le-pouvoir-economique>; site consulté le 13 novembre 2011.

Au niveau des publications : la revue *Feminist Economics* (1995)

Une autre façon de prendre la mesure de l'importance du champ de l'économie féministe consiste à consulter les ouvrages de référence dont l'objectif est d'en recenser les apports. L'ouvrage dirigé par Janice Peterson et Margaret Lewis (1999) est l'un d'entre eux. Publié pour la première fois il y a plus de dix ans, ce dernier contient, sur plus de **800 pages, 99 entrées rédigées par environ 90 économistes**, lesquelles portent, entre autres, sur des concepts, écoles de pensée, champs de la discipline et questions de politiques publiques en économie féministe.

[Peterson Janice, Lewis, Margaret Lewis \(dir.\). 1999. The Elgar Companion to Feminist Economics, Cheltenham/Northampton : Edward Elgar.](#)

Morel, Sylvie. 2011. *op. cit.*

= un **groupe très diversifié** d'universitaires et de militantes, dont les vues sur l'économie et le féminisme sont aussi très différentes.

en tant que champ du savoir, l'économie féministe, qu'on l'associe ou non au camp de l'orthodoxie, n'occupe pas, à l'instar des courants hétérodoxes en économie, la place qui devrait lui revenir dans l'enseignement et la recherche en économie à l'université.

M. A. Ferber et J. A. Nelson dans un ouvrage qui a été qualifié de « Manifeste de l'économie féministe » :

« En tant qu'économistes et praticiennes des sciences sociales, nous voulons garder et améliorer l'analyse économique en débarassant la discipline des biais créés par la centralité des préoccupations distinctement masculines. Les féministes soulèvent des questions non pas parce que l'économie est trop objective mais parce qu'elle ne l'est pas assez. Trop d'hypothèses et d'idéaux méthodologiques ont été exemptés d'un examen critique parce que les communautés existantes des économistes les ont perçus comme universels et impartiaux » (Ferber, Nelson, 1993 : vii).

Ferber, Nelson, 1993. *op. cit.*

- **Définir l'économie** comme l'étude du « social provisioning » consiste « à mettre l'accent sur le fait, qu'à la base, l'activité économique renvoie aux manières dont les gens s'organisent collectivement pour garantir leur niveau de vie » (Power, 2004 : 6), c'est-à-dire « des niveaux culturellement appropriés de nourriture, de logement, d'habillement et de *care* » (Mayhew, 1999 : 480).
- Veblen envisage lui-aussi « l'économie réelle comme un processus de « social provisioning » », dans lequel sont incluses les activités économiques des femmes (Jennings, 1993 : 113).
- L'institutionnalisme lui-même a été défini, par A. Gruchy, comme « la science du social provisioning » afin de montrer qu'il s'agissait d'un « paradigme processuel », consistant en l'« étude des processus économiques en changement qui prennent place dans un contexte culturel, dynamique et spécifique » (Dugger, 1996 : 31).

Dugger, William. 1996. «Redefining Economics: From Market Allocation to Social Provisioning», in C. J. Whalen (ed.), *Political Economy for the 21st Century: Contemporary views on the trend of economics*. Armonk: M. E. Sharpe, 31-44.

Gruchy, A. 1987. *The Reconstruction of Economics*. New York : Greenwood Press, 4-7, 21 ; rapporté dans : Dugger (1996).

Jennings, Ann L. 1993. op. cit.

Mayhew, Anne. 1999. «Institutional Economics», in J. Peterson et M. Lewis (ed.), *The Elgar Companion to Feminist Economics*, Cheltenham: Edward Elgar, 479-486.

Power, Marilyn (2004). «Social Provisioning as a Starting Point for Feminist Economics». *Feminist Economics*, 10 (3), 3-21.

Conclusion

En décembre 2008, l'économiste **Richard Dale**, professeur émérite de finance internationale à l'Université de Southampton, interpellait la communauté universitaire en affirmant que la crise financière signait « la faillite des chercheurs » :

« La recherche académique, écrivait-il, porte une responsabilité dans cette crise : il est urgent de revenir sur les raisons d'un aveuglement. »

Ce « que nous avons observé ces derniers mois est non seulement une fracture du système du monde financier, mais le discrédit d'une discipline, la finance. Il y a environ 4 000 professeurs de finance dans les universités du monde, des milliers de papiers sont publiés chaque année et, pourtant, la communauté universitaire n'a donné presque aucun, pour ne pas dire aucun, avertissement sur le potentiel incendiaire des marchés financiers globaux. »

(l'enseignement et de la recherche pratiqués dans les départements d'économie, en économie financière, et dans les départements de finance, qui mobilisent surtout savoir et techniques économiques).

Joseph Stiglitz (Alternatives économiques (avril 2010)) :

"Les économistes ont fourni le cadre intellectuel utilisé par les régulateurs financiers pour justifier leur inaction, et par les banquiers centraux pour affirmer que les bulles étaient impossibles (...). Durant ces vingt-cinq dernières années, les économistes ont affirmé qu'il n'était pas nécessaire de réguler la finance. Tout cela a contribué à rendre la crise possible (...). La théorie économique est devenue un monde autosuffisant, une fausse représentation de la réalité, mais que chacun peut comprendre (...). Les économistes fonctionnent de la même façon. Ils se parlent entre eux et définissent ce qu'ils considèrent comme des hypothèses raisonnables, et tout ce qui ne leur convient pas est exclu du champ de l'analyse » ; Le Monde.

06.06.2013 http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/06/06/pour-une-fertilisation-croisee-des-sciences-economiques-et-des-sciences-sociales_3425356_3234.html